

L'Hôtel de Ville



La demeure seigneuriale est construite de 1637 à 1653 par Charles Costé de Saint Supplix, magistrat au parlement de Rouen. La demeure présente une belle façade orientée plein sud, ornée de grandes colonnes jumelées baguées, surmontées de chapiteaux corinthiens et d'une belle corniche à décors antiques. Les hautes toitures sont précédées de grandes lucarnes fixées en acrotères, en surplomb sur la façade. La façade sur le parc est un décor de théâtre : pilastres surmontés de mascarons et arcs en plein cintre encadrant les fenêtres. Les matériaux, de provenance locale, sont judicieusement choisis : pierre de la vallée de Seine, silex du front de mer, brique vernissée posée en losanges comme sur les manoirs du Pays de Caux. Cette façade au nord dominait le jardin à la française aux parterres parfaitement rectilignes, terminé par un plan d'eau. Le château est la propriété de la famille de La Bédoyère au XIXème siècle, puis des Schneider à partir de 1905. Le domaine est racheté en 1949 par la Commune pour en faire l'hôtel de Ville.

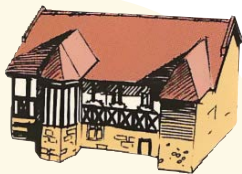
CARTE TOURISTIQUE ET PLAN DE VILLE



*Se balader,
visiter,
découvrir,
retracer le passé...*



Le Musée du Prieuré



Sa façade sur cour présente un rez-de-chaussée surmonté d'un pan de bois à galerie et grand escalier hors oeuvre. On peut y distinguer des personnages sculptés cachés sous la galerie : un bouffon, une servante, un ménestrel. C'est à l'évidence une auberge, un « hostel » comme on disait au Moyen Age. Peut-être l'hôtel des Portugais, en référence aux navigateurs ibériques qui fréquentaient le port royal d'Harfleur dès le XIVème siècle. Les marchands arrivaient ici pour se reposer en attendant de repartir en expédition. Ils pouvaient séjourner dans les chambres de l'étage desservies par le grand escalier qui leur permettait de déménager leurs meubles : grands coffres, garde-manger, lit, tentures pour se protéger du froid. Acheté par la commune en 1958, le bâtiment devient le Musée du Prieuré en 1983. Son nom fait référence aux sculptures de pèlerinage ornant les poteaux sous-toiture. Les collections illustrent les découvertes archéologiques réalisées depuis les années 1960 sur le territoire communal.

Mairie d'Harfleur

55 rue de la République
76700 Harfleur

Tél. 02 35 13 30 00
www.harfleur.fr

FB : La Forge Harfleur



Domaine du Colmoulins

Espace naturel sensible
Accès allée du Saint-Laurent



Plus d'informations sur
www.seinemaritime.fr
et au 02 32 81 68 70



Plan :

Crédit : Propriété exclusive de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Droits de l'Etat réservés - Source PCI Vecteur 1er juillet 2024 - Fichiers MAJIC 1er janvier 2024
Sources : SIGU & Topographie (1) Direction des systèmes d'information et innovation numérique (1)

Document réalisé par le Service Prestations Topographiques-Foncières et Géomatiques le 01/06/2026

L'église Saint-Martin



Son clocher qui domine la vallée de la Lézarde lui valut au XIXème siècle le surnom de « phare du Pays de Caux », notamment en raison de sa flèche culminant à 83 mètres. La construction de l'édifice débuta au XIè. Elle fut ralentie durant la Guerre de Cent Ans (1337-1453). Charles VII fit terminer les travaux et édifier deux superbes portails, l'un à l'ouest, l'autre au Nord. L'église fut consacrée en 1524. L'édification d'un chœur fut abandonnée et un chevet plat construit, faute de paroissiens qui migraient peu à peu vers la nouvelle ville du Havre en pleine expansion. La façade ouest fut remodelée vers 1630. Enfin les deux nefs sud furent démolies après la Révolution faute d'entretien. Il nous reste la très belle tour du clocher, surmontée du couronnement royal, abritant de multiples sculptures de gargouilles, chimères et autres personnages qui évoquent si bien les siècles passés. A l'intérieur, la lumière des vitraux contemporains joue avec l'architecture médiévale.

L'hôtel Guillard



En 1554, la municipalité d'Harfleur achète à Louis Guillard son logis en bordure de la rue des Maréchaux (actuelle rue Jehan de Grouchy), pour y installer la maison commune. C'est alors une grande demeure blottie au fond d'une cour, entourée d'un lavoir, de magasins et d'une halle. Le rez-de-chaussée comprend une salle de réunion pour le maire et les échevins (conseillers municipaux), un logement de gardien et une prison. Les moines capucins, logés non loin de là à proximité de l'arsenal, sont autorisés à prélever de l'eau du lavoir pour éteindre les incendies. Les services municipaux déménagent en 1953 dans le château occupé jusque-là par la famille Schneider, rue de la République. Dans l'ancienne mairie subsistent les services du Trésor Public. En 1971, les services du Trésor quittent le bâtiment, qui est transformé progressivement en bibliothèque. Celle-ci reste dans les murs jusqu'en septembre 2025.

La Porte de Rouen



Des trois portes médiévales, la Porte de Rouen est le seul ouvrage fortifié conservé depuis le Moyen Age. En 1400, le roi Charles VI termine la fortification du port militaire d'Harfleur. La cité devient « Ville close de Normandie, clé du Royaume de France ». Avec ses 2300 mètres de murailles doublées de profonds fossés, Harfleur peut empêcher toute incursion anglaise dans l'estuaire de la Seine. La Porte de Rouen, idéalement située à l'entrée du port, contribue à cette défense avancée. Le Roi y a installé son châtelet, la porte aux Cerfs, précédée d'un pont-levis et d'un pont dormant. La Ville est prise par le roi anglais Henri V en 1415, mais reconquise en 1435 par Jehan de Grouchy qui meurt à la porte de Rouen. La cité est définitivement libérée du joug anglais en 1450 par Charles VII. Vers 1480, Louis XI fait édifier devant la porte aux Cerfs un boulevard, sorte de bouclier de maçonneries, pourvu de casemates et de canonnières. En 1580, Henri III promulgue une ordonnance : « Harfleur n'est plus à défendre ». Par la suite, les fortifications seront peu à peu démantelées.

Le Domaine du Colmoulins



Les prairies humides et boisements du Domaine du Colmoulins longent la rivière Saint-Laurent. Composée d'une mosaïque de milieux (prairies humides, boisement, roselière, cours d'eau...), cette zone humide joue un rôle de rétention d'eau en cas d'inondations et favorise la préservation de la nature. On y trouve ainsi un grand nombre d'insectes et notamment des espèces de libellules remarquables. La zone classée « espace naturel sensible » est entretenue et valorisée par le Département qui en est propriétaire. Au XVIIIème siècle, le Domaine du Colmoulins, appartenant au château du Grand Colmoulins, comprenait des bâtiments de ferme, des sources, des prés, des prairies humides, des bois et une aulnaie. La ferme est reprise au début de XXème siècle par Eugène et Marthe Brefdent qui y créent une ferme modèle, mêlant production de lait, élevage de concours, et agriculture traditionnelle.

Autour de l'église Saint-Martin

1

L'église était bordée au Moyen-Âge par la rue Notre Dame (aujourd'hui rue de la République). Celle-ci se terminait au niveau de l'hospice (à l'emplacement de l'actuel pont sur la Lézarde), et bifurquait vers le centre.

Du côté sud, il y avait le cimetière, bordé par la rue des Os Rangés (actuelle rue Arthur Fleury). Cette dénomination faisait référence aux galeries de l'ossuaire qui devait occuper le fond du cimetière. En cas d'épidémie, on y mettait à sécher les grands os (crânes, tibias et fémurs) des défunts dont les corps avaient été retirés des fosses communes. Au XVIIIème siècle, la rue était bordée des écuries royales qui entouraient les halles du marché.



Place Victor Hugo

2

Au Moyen-Âge, c'était la place de la Croix Goren, du nom d'un bourgeois occupant « le haut du pavé », le plus bel hôtel bordant la place, avec « pignon sur rue ». La croix pouvait faire référence au carrefour des routes nord-sud et ouest-est se croisant à cet endroit, mais aussi au pilori qui devait trôner au centre de la place les jours de justice royale. Le long du quai bordant le place s'arrimaient les carques en provenance d'Orient, livrant épices et denrées rares.

En 1847, Victor Hugo évoque Harfleur dans son recueil « Les Contemplations », son célèbre poème dédié à sa fille tragiquement disparue.

Canal et Quais

4

En 1299, les méandres de la rivière jusqu'à la Seine sont reliés par une tranchée, afin de rendre l'accès à Harfleur plus aisé pour le trafic commercial. Privant les habitants du port de l'Eure des droits de péage, ceux-ci s'en réfèrent au roi Philippe le Bel, qui rétablit leur droit en faisant combler la tranchée d'Harfleur. L'accès au port reste problématique jusqu'au XIXème siècle, les bateaux de tonnage moyen ne pouvant entrer dans le chenal, au risque de s'échouer.

En 1840, les fortifications, jugées inutiles, sont abattues et les méandres supprimés définitivement.

Le tracé de la rivière devient rectiligne jusqu'à la pointe du Hoc, où elle rejoint la Seine.

Rue de l'Eure et entrée d'Harfleur à la Brèche

3

C'est la rue d'entrée principale dans la ville par l'ouest. Elle fait référence, tout comme la porte du même nom, au village de l'Eure situé au confluent de la Lézarde et de la Seine, lieu de passage de tout le trafic maritime du Moyen Age jusqu'au début du XXème siècle.

La porte fut défendue vaillamment lors de l'attaque anglaise d'août 1415, mais c'est non loin de là que la muraille céda sous les boulets anglais le 22 septembre 1415. La victoire anglaise fut si retentissante en Angleterre que William Shakespeare l'adapta en dialogue dans sa pièce « Henry V » avec cette célèbre réplique « A la Brèche, à la Brèche... ».